

AD6/336
MUNICIPALITE DE LILLE
ARCHIVE

- COMMISSION D EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS -

Procès-verbal de la réunion du 12 octobre 1955.

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 12 octobre 1955, à 8 heures 30, sous la présidence de M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire.

Etaient présents: M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire, M. DOISE, Officier de Paix, représentant M. le Commissaire Central de Police, M. BEAUREPAIRE, délégué du Syndicat des chauffeurs de taxis de Lille.

Excusés: M. HENNAUX, Conseiller Municipal, M. le Docteur PARMENTIER, M. AUREL, Ingénieur en Chef des Services Techniques.

Assistait également à cette réunion, à titre consultatif, M. COURTHEOUX, Ingénieur Chef des Services Publics.

§

Les candidats au livret de chauffeur sont appelés à tour de rôle et interrogés comme il est prévu à l'article 171 du Code des Arrêtés Municipaux.

La Commission donne un avis favorable à l'admission de :

M.M. BADOUX Marcel, demeurant à Lille, 252, Rue des Bois Blancs,
CHUFFART Jean, demeurant à Lille, 64, Rue Blanche,
COULOT Claude, demeurant à Lille, 220, Boulevard de Metz,
DELECROIX Guy, demeurant à Lille, 253, Rue Nationale,
DUTILLEUX Henri, demeurant à Wattignies, Groupe L. Blum,
LORTHIOIS Léon, demeurant à Lille, 6, Rue Franklin,
VANDAME Guy, demeurant à Lille, 132, Rue Royale,
VANDENBOSSCHE Pierre, demeurant à Lille, 19, Rue des Pavillons
MAILLOT Alain, demeurant à Lille, 8, Square Morisson.

Elle réserve sa décision en ce qui concerne :

M.M. BOCQUET Edouard, demeurant à Lille, 31, Rue de Mazagran,
LEFEBVRE Georges, demeurant à Lille, 2, Rue Baudelaire,
VICHERY Fernand, demeurant à La Madeleine, 41, R. Félix Faure.

Les réponses faites par M.M. CARDINAS Antoine, DOUILLEZ Jean, DUMOULIN Serge, HENNECHART André, HER François, LEMAN René, LUTIERCE Raymond, n'ayant pas été jugées satisfaisantes, la Commission décide de surseoir à leur admission; ils seront convoqués pour la prochaine réunion, s'ils maintiennent leur candidature.

M.M. BONTE André, DELGRANGE Marcel, DEMAY Roger, HONORE Claude, MERCIER André, ROBILLIARD Jean, WAMBRE Jean, n'ayant pas répondu à la convocation qui leur a été adressée, sont considérés comme ne maintenant pas leur candidature.

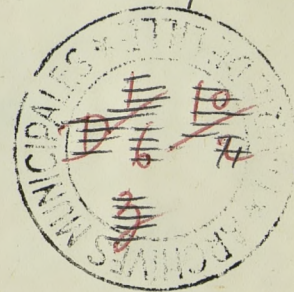
Séance levée à 11 heures 15

Vu : l'Adjoint délégué
aux Services Publics,
A. VAN WOLPUT.

SERVICES TECHNIQUES

COMMISSION d'EXAMEN des CHAUFFEURS de TAXIS

Procès-verbal de la Réunion du 30 MARS 1956



M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 30 mars 1956, à 9 heures, sous la présidence de M. BROUX, Adjoint au Maire, délégué à cette fonction, en remplacement de M. VAN WOLPUT, empêché.

Etaient présents :

M.M. BROUX, Adjoint au Maire,
DOISE, Officier de Paix, représentant M. le Commissaire Central de Police,
BEAUREPAIRE, délégué du Syndicat des chauffeurs de taxis,
CATTEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de Voyageurs de la
Région du Nord.

Excusé :

M. HENAUX, Conseiller Municipal.

Assistait également à cette réunion, à titre consultatif, M. COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics.

X

X . . X

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés comme prévu au règlement inséré dans le Code des Arrêtés Municipaux.

La Commission donne un avis favorable à l'admission de :

M.M. BOURGEOIS Pierre, BROCHET Marcel, CORYN Yves, LEDOUX Marius, WALRAET Lucien.

Les réponses faites par :

M.M. DELALLEAU Roger, DUMOLEYN Etienne, GHERADI Bernard, VERLINDE Julien,
n'ayant pas été jugées satisfaisantes, la Commission décide de surseoir à leur admission; ils seront convoqués pour la prochaine réunion, s'ils maintiennent leur candidature.

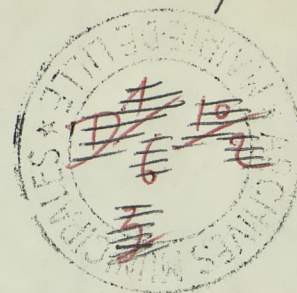
La Commission a estimé ne pouvoir admettre M.M. TYSZ Bernard et FAGNARD Félix, en raison de l'avis défavorable émis par les Services de Police.

M.M. CUCHEVAL François, DANCOINE Michel, GOUWY Jacques, MOYEUX Claude, n'ont pas répondu à la convocation qui leur a été adressée.

Séance levée à II heures 15.

COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

Procès-verbal de la réunion du 29 Juin 1956



M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 29 Juin 1956, à 9 heures, sous la présidence de M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire, DOISE, Officier de Paix représentant M. le Commissaire Central de Police, BEAUREPAIRE, délégué du Syndicat des chauffeurs de taxis.

Excusés : M.M. HENAUX, Conseiller Municipal, et CATTEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de Voyageurs de la Région du Nord.

Assistait également à cette réunion, à titre consultatif, M. MORIN, Ingénieur Subdivisionnaire aux Services Publics.

§

Les candidats au livret de chauffeur sont appelés à tour de rôle et interrogés comme prévus au règlement inséré au Code des Arrêtés Municipaux.

La Commission donne un avis favorable à l'admission de M. Félix BOUTRY.

Elle s'étonne de l'insuffisance de connaissances de la Ville dont font preuve M.M. Jean-Marie BRIANT, Robert CAVELARD, Georges COLPAERT, Lucien DEMEYER, Maurice HYPOLITE, Paul MARCHAND, Kléber RENARD, Raymond SOHIER et François THIBAUT, qui semblent n'avoir accordé à l'examen qu'une importance relative.

Elle propose de surseoir à leur admission et de leur laisser la faculté de se représenter lors d'une prochaine réunion.

M.M. GHERADI et VERLINDE, bien que régulièrement convoqués, ne se présentent pas et sont considérés comme ne maintenant pas leur demande.

§

M. BEAUREPAIRE, délégué du Syndicat des chauffeurs de taxi, rappelle la lettre qu'il a adressée à M. le Maire au sujet des chauffeurs, non titulaires de livret, employés par une entreprise. Cette lettre a été communiquée à M. le Commissaire Central de Police afin qu'il prenne toutes mesures utiles pour mettre fin à cet état de chose.

M. VAN WOLPUT signale qu'il a eu connaissance qu'un chauffeur avait demandé une somme de 750 frs pour une course de la Gare de Lille à la Cité Hospitalière; il regrette que ce chauffeur ne soit pas connu et ne puisse faire l'objet d'une sanction.

SEANCE LEVEE A II HEURES

Vu : L'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,

signé : MORIN

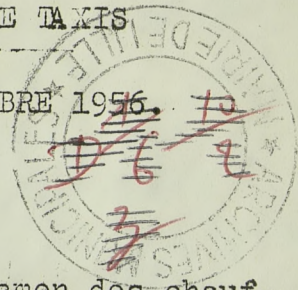
Vu, le Président de la Commission,

Signé : VAN WOLPUT.

106/336

COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 16 OCTOBRE 1956



M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis le 16 octobre 1956, à 9 heures, sous la présidence de M. A. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire.

Présents :

M.M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire,
SORRIAUX, Officier de Paix, représentant M. le Commissaire Central de Police de Lille,
BEAUREPAIRE, délégué du Syndicat des chauffeurs de taxis de Lille,
CATTEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de Voyageurs de la Région du Nord.

Assistait à cette réunion, à titre consultatif :
M. COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics.

§

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au Règlement.

Les réponses faites par M.M. GOUWY Jacques - HYPOLITE Maurice - LIERDEMAN Jean - SOHIER Raymond - VANEUIL Eugène - sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

Les réponses de M.M. COLPAERT Henri - MAYEUR Jules - THIBAUT François - sont jugées insuffisantes; la Commission émet donc un avis défavorable en ce qui les concerne. Les intéressés auront la faculté de se représenter à la prochaine session.

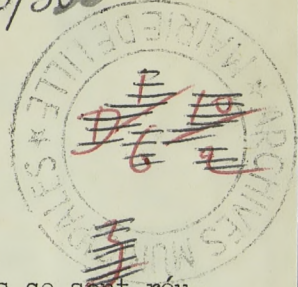
M.M. DEMEYER Lucien - LEBNKNECHT Achille - bien que régulièrement convoqués, ne se présentent pas à l'appel de leur nom et sont considérés comme ne maintenant pas leur candidature.

SEANCE LEVEE à 10 heures 35.

Vu : Le Président
de la Commission,
A. VAN WOLPUT.

l'Ingénieur,
Chef des Services Publics,
Ch. COURTHEOUX.

AD 6/306



COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

Procès-verbal de la réunion du 9 Janvier 1957

M.M. Les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis le 9 Janvier 1957, à 9 heures, sous la présidence de M. l'Adjoint VAN WOLPUT.

Présents: M.M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire,
SORRIAUX, Officier de Paix, représentant M. le Commissaire Central de Police de Lille,
BEAUREPAIRE, délégué du Syndicat des chauffeurs de taxis de Lille,
CATTEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de Voyageurs de la Région du Nord.

Assistait à cette réunion, à titre consultatif :

M. MORIN, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

x
x x

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au règlement.

Les réponses faites par M.M. COULON Jean, GRYPONPREZ Julien, KOZA Jacques, MAYEUR Jules, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret leur soit accordé.

La Commission émet un avis défavorable en ce qui concerne M.M. LEENKNECHT Achille, THIBAUT François, dont les réponses ont été jugées insuffisantes.

M.M. DEJONGHE Jacques, PICAVET André, REYNALBERT Léon, VIOLET André, ne s'étant pas présentés, bien que régulièrement convoqués, sont considérés comme ne maintenant pas leur candidature.

Enfin, la Commission émet un avis défavorable à l'attribution d'un livret à M. DELPORTE André, en raison des renseignements recueillis sur lui par les Services de Police.

Séance levée à II heures 15.

Vu,
Le Président de la Commission,
A. VAN WOLPUT.

L'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,
MORIN.

COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU 24 AVRIL 1957



MM. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 24 Avril 1957 à 9 heures, sous la présidence de M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire, M. SORRIAUX, Officier de Paix, représentant M. le Commissaire Central de Police de Lille, M. FACQ, délégué du Syndicat des chauffeurs de taxis de Lille, M. CATTEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de voyageurs de la Région du Nord.

Assistait à cette réunion, à titre consultatif : M. COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics.

+
+ +

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au règlement.

Les réponses faites par MM. DACBERT René, DE BOCK Fernand, DE VREESE Louis, LEIGNEL Pierre, THIBAUT François sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

La Commission émet un avis défavorable en ce qui concerne MM. CORRE Pierre, DELFOSSE Michel, MURRAY Pierre, PECQUEUR Jean Baptiste, dont les réponses ont été jugées insuffisantes.

Bien que régulièrement convoqués, MM. DEBLONDE Henri, DELGRANGE Marcel, DELRUE Daniel, VIOLET André, ne se sont pas présentés et sont considérés comme ne maintenant pas leur candidature.

Séance levée à 10 heures 45

L'Ingénieur
Chef des Services Publics,
COURTHEOUX

VU :
Le Président de la Commission,
A. VAN WOLPUT.

106/386

COMMISSION d'EXAMEN des CHAUFFEURS de TAXIS



Procès-Verbal de la réunion du 18 Octobre 1957

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 18 octobre 1957, à 9 heures, sous la présidence de M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire, M. SORRIAUX, Officier de Paix, représentant M. le Commissaire Central de Police de Lille, M. CATTEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de Voyageurs de la Région du Nord.

Assistait à cette réunion, à titre consultatif, M. COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics.

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au règlement.

Les réponses faites par M.M. MURRAY Pierre, DELFOSSE Michel, CORRE Pierre, LOEZ Marcel, PECQUEUR Jean-Baptiste, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

La Commission émet un avis défavorable en ce qui concerne M.M. CARLY Michel, LEGON Raymond, dont les réponses ont été jugées insuffisantes.

Bien que régulièrement convoqués, M.M. BERCKMOES Pierre, VERBREUGH Edouard, ne se sont pas présentés et sont considérés comme ne maintenant pas leur candidature.

Séance levée à 10 heures 30.

VU :
Le Président de la Commission,
signé : VAN WOLPUT.

L'Ingénieur
Chef des Services Publics,

signé : COURTHEOUX.

106/306



COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS

Procès-verbal de la Réunion du 18 Avril 1958

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 18 Avril 1958, à 9 heures, sous la présidence de M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire, DECAMPS, Brigadier-Chef, représentant M. le Commissaire Central de Police, FACQ, délégué du Syndicat des chauffeurs de taxis de Lille.

Excusés : M. HENAU, Conseiller Municipal, CATTEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de voyageurs de la région du Nord.

Assistait à cette réunion, à titre consultatif, M. COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics.

Les candidats au livret de chauffeur sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au règlement.

Les réponses de M.M. CARLIER Roland, CARLY Michel, PECQUEUR Fernand, VANDERMESCH Robert, WALLOIS Robert, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur de taxi leur soit accordé.

La Commission émet un avis défavorable en ce qui concerne M. LEMAIRE Guy, qui aura la faculté de se représenter devant la Commission lors de la prochaine réunion.

Bien que régulièrement convoqués, M.M. BRUNIN Fernand, HERLIN Constant et LEGON Raymond, ne se sont pas présentés et sont considérés comme ne maintenant pas leur candidature

SEANCE LEVEE A 10 HEURES

L'Ingénieur,
Chef des Services Publics,

VU:
Le Président de la Commission,

COURTHEOUX.

VAN WOLPUT.

ADG/386

COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 1958.

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 6 novembre 1958 à 9 heures, sous la présidence de M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire.

Etaient présents:

M.M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire,
SORRIAUX, Officier de Paix, représentant M. le Commissaire Central de Police,
CATTEAU, délégué de l'Union des Transporteurs de Voyageurs de la Région du Nord,
FACQ, délégué du Syndicat des Chauffeurs de Taxis de Lille.

Assistait à cette réunion, à titre consultatif :
M. COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics.

--:--

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au Règlement.

Les réponses de M.M. AUBERT Albert, LEGRAND Robert, LORIDANT Louis, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur de taxi leur soit accordé.

Les réponses de M.M. BERCKMOES Pierre, CHRISTIN Yves, KERKAERT Henri, étant insuffisantes, la Commission décide de remettre à trois mois l'examen de leurs demandes.

Elle ajourne l'examen de la demande de M. MONARD Robert jusqu'à ce que parviennent les renseignements de police.

La demande de M. DEWEPPE Georges ayant fait l'objet d'un avis défavorable de la part des Services de Police, la Commission décide de n'y donner aucune suite.

SEANCE LEVEE A 10 heures 15.

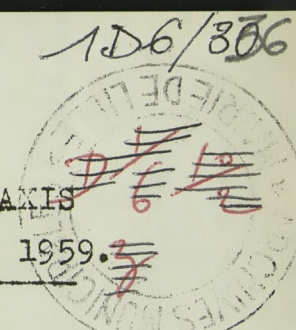
l'Ingénieur,
Chef des Services Publics,

Vu : Le Président de la
Commission,

Ch. COURTHEOUX.

A. VAN WOLPUT.

106/306



COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 23 JANVIER 1959.

M.M. les Membres de la Commission d'Examen des chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le 23 janvier 1959, à 9 heures, sous la présidence de M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M.M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire,
DECAMPS, Brigadier-Chef, représentant M. le Commissaire
Central de Police,
CATTEAU, Délégué de l'Union des Transporteurs de Voyageurs
de la Région du Nord,
FACQ, Délégué du Syndicat des Chauffeurs de taxis de Lille.

Assistait à cette réunion, à titre consultatif :
M. MORIN, Ingénieur Subdivisionnaire des Services Publics.

Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont appelés à tour de rôle et interrogés conformément au Règlement.

Les réponses de M.M. BERCKMOES Pierre, KERKAERT Henri, et SACLEUX Robert, sont jugées satisfaisantes et la Commission propose que le livret de chauffeur leur soit accordé.

Les réponses de M.M. AMELOT Robert et LIENNART Francis, étant insuffisantes, la Commission décide de remettre à trois mois l'examen de leurs demandes.

M.M. CHRISTIN Yves, DELSALLE Jacques et LAURENT Eugène, ne s'étant pas présentés bien que régulièrement convoqués sont considérés comme ne maintenant pas leurs demandes.

SEANCE LEVEE à 10 heures 30

l'Ingénieur Subdivisionnaire
des Services Publics,

MORIN.

Vu : le Président de la
Commission,

A. VAN WOLPUT.